



Procès-verbal

Réunion du conseil d'administration du 6 mars 2006

*Province de Québec
Chambre de commerce
de la Haute-Matawinie*

À une assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce, tenue au 521 rue Brassard, 19 h 30, Saint-Michel-des-Saints.

A laquelle étaient présents:

Michel Trudeau, Michel Pelletier, Carole Robitaille, Johanne Gravel, Gilles Coutu, Marcel Auger, Richard Handfield, Sébastien Rondeau et France Chapdelaine, directrice générale.

Absents:

Marc Champoux, Mario Gouin, Pierre Legault, Jean-Marc Flamand et Christian Monti.

1. Adoption de l'ordre du jour

297-2006 Proposé par Richard Handfield, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2006

298-2006 Il est proposé par Johanne Gravel, secondé par Gilles Coutu et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2006, avec les modifications suivantes :

Point 3, Suivis découlant du dernier procès-verbal

Festival Western à Saint-Michel-des-Saints par Jocelyn Benoit : La directrice générale mentionne que la municipalité a décidé d'appuyer le projet de Festival Western de Jocelyn Benoit. **La municipalité offre gratuitement le terrain des loisirs, ainsi que l'électricité.**

Point 6.1, Assemblée générale annuelle

Discussion sur le format de l'Assemblée annuelle 2006.

Madame Chapdelaine vérifiera donc les possibilités pour le format suivant :

Date : Le mercredi 29 mars 2006

Format : 18 h Cocktail / Assemblée générale
Souper avec le dynamique conférencier Carol Allain (si Emploi-Québec peut participer financièrement, et s'il est disponible).

ADOPTÉE

3. Suivis découlant du dernier procès-verbal

Rencontre avec la Coopérative de solidarité du Mont Renelle (point 1)

Discussions sur le déroulement de la rencontre avec la Coopérative de solidarité. L'on convient que dans le futur, lors de rencontres avec des promoteurs éventuels, les membres du conseil d'administration écouteront la présentation et poseront des questions s'il y a lieu, mais qu'ils ne participeront pas à des échanges permettant aux membres du conseil de laisser transparaître leurs opinions face au promoteur. Les membres du conseil n'ont pas à discuter devant le promoteur de leur acceptation ou non d'une demande d'appui ; les discussions seront faites après le départ des promoteurs.

Remplacement (point 6.3)

Emploi Québec a communiqué avec nous aujourd'hui afin de nous aviser que notre offre d'emploi (remplacement de Claudia Frappier durant son congé de maternité) apparaîtrait sur le site Internet d'Emploi Québec à compter du jour même. Emploi-Québec peut financer le poste jusqu'à concurrence de 9 \$ de l'heure, pour une période de 30 semaines.

La conseillère avec laquelle nous travaillons nous a avisé que nous avons de grandes attentes, et qu'il était possible qu'Emploi-Québec ne puisse pas subventionner un employé qui répondrait à nos critères (car il ne serait alors probablement pas une personne avec des difficultés pour se trouver un emploi), mais les membres du conseil réitèrent le fait qu'il est préférable de s'assurer que l'employé sélectionné soit en mesure d'effectuer les tâches qui lui seront attribuées, plutôt que d'obtenir une subvention salariale.

Demande augmentation de salaire – Claudia Frappier (point 7.3)

Monsieur Pelletier demande comment a réagi Mme Frappier face à l'augmentation de salaire allouée. Madame Chapdelaine mentionne qu'elle en était contente.

Présentation d'une demande à DEC – Étude de faisabilité, seconde transformation du bois (point 7.4)

Le projet suit son cours. Nous sommes en communication continue avec Développement Économique Canada.

Installation de thermostats électroniques programmables (point 7.6)

Monsieur Pelletier demande si les thermostats ont bien été installés. Madame Chapdelaine indique que oui, et que leur installation a fait tout une différence pour le personnel de la chambre, car la température ambiante est beaucoup plus confortable. Il n'y a pas eu de dépassement de coûts.

4. Acceptation des comptes de janvier et février 2006 et les feuilles de dépenses de la directrice générale

299-2006

Il est proposé par Michel Pelletier, secondé par Sébastien Rondeau et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer de janvier et février 2006 et les feuilles de dépenses de la directrice générale.

ADOPTÉE

5. Informations

5.1 Suivi Planification stratégique 2006-2008

On révisé la planification stratégique modifiée remise en début de soirée. Les modifications à être apportées sont :

Stratégie (page 4) : Ajouter que la planification sera révisée 2 fois par an, au niveau du conseil d'administration.

Le membership (page 5) : On révisera le paragraphe concernant Saint-Zénon, afin de s'assurer que le texte ne porte pas à interprétation.

Monsieur Pelletier mentionne qu'une visite de Manawan par la directrice générale et quelques administrateurs pourrait avoir lieu au printemps, afin que nous puissions rencontrer le Conseil des Atikamekw de Manawan et discuter avec eux de leurs attentes et des services que nous pourrions leur fournir, tout comme à nos membres de Manawan.

Le bureau d'accueil touristique (page 8) : On ajoutera Manawan dans le paragraphe « Montage d'une carte touristique ... »

Le développement... Commercial (page 10) : Les membres du conseil mentionnent que le point concernant la production d'un guide sur l'histoire de Saint-Zénon et Manawan est très important pour eux. La directrice générale en prend bonne note.

Le développement... Industriel (page 11) : On ajoutera la demande de projet de seconde transformation présentée à Développement Économique Canada dans ces actions.

Le développement... Touristique (page 12) : On ajoutera l'information concernant l'installation de la signalisation dans le sentier multifonctionnel.

(page 13) : On ajoutera Saint-Zénon dans le paragraphe concernant la revitalisation du village.

Sébastien Rondeau mentionne qu'il serait peut-être intéressant de vérifier les coûts pour l'établissement d'un guichet *Western Union* dans les locaux de la chambre.

Western Union est un service de transfert d'argent, fait à partir des différents points de service de la chaîne. Il suffit que les parties impliquées (celui qui transmet l'argent et celui qui doit le recevoir) de se présenter dans un des points de service, et les transactions se font immédiatement (après vérification des informations). La directrice générale en vérifiera les coûts et les opportunités pour la chambre.

L'on profite de l'occasion que nous discutons du lac Taureau pour indiquer qu'il y a bien longtemps que le Comité aviseur ne s'est pas réuni. Monsieur Coutu mentionne alors qu'une rencontre concernant la répartition des responsabilités entre la MRC et la Municipalité aura lieu le 15 mars prochain, et que d'ici là, il n'y a aucune nouvelle information à transmettre et qu'une rencontre du Comité aviseur ne saurait avoir lieu avant cette rencontre entre la municipalité et la MRC.

Les activités d'autofinancement (page 14) : On ajoutera la date du tournoi de golf, qui aura lieu le mardi 22 août; le Club de golf est avisé et monsieur Charette en a confirmé la disponibilité.

Les modifications seront donc apportées tel que convenu, et le document « Planification stratégique 2006-2008 » servira de base à la présentation des Actions 2006 contenues dans le rapport qui sera remis aux présents lors de l'Assemblée générale annuelle du 30 mars prochain.

5.2 Suivi dossier expropriation

La directrice générale a vérifié les développements dans ce dossier avec monsieur Legault, qui ne pouvait participer à la rencontre de ce soir. En voici les grandes lignes :

Le 28 février dernier, le juge a convoqué les 2 parties concernant un point technique : les demandeurs soutenaient que la municipalité devait obtenir des certificats d'autorisation pour l'établissement d'un sentier, mais la municipalité a fait témoigner une personne du ministère de l'environnement, qui a pu confirmer que ce n'était pas nécessaire, à moins que le sentier traverse un cours d'eau, ce qui n'est pas le cas.

Les plaidoyers des 2 parties seront entendus lors d'une date à être confirmée, en avril prochain.

5.3 Association pour la protection du lac Taureau

La directrice générale explique que l'on a invité l'Association pour la protection du lac Taureau à participer au Plan de développement et de positionnement du lac Taureau sur lequel nous travaillons présentement, mais qu'ils ont répondu par lettre, datée du 20 janvier 2006, qu'ils n'y participeraient pas.

La lettre de l'association, de même que la réponse qui leur a été envoyée le 2 février dernier, ont été remises aux membres du conseil, afin qu'ils en soient avisés, s'ils en entendaient parler.

La réponse de la directrice générale mentionnait que la Chambre était désolée de ne pouvoir associer l'expertise de l'association à la nôtre, que dans ce type d'étude, l'implication de tous est requise, mais que nous respections leur décision et que nous serions heureux de les intégrer aux prochaines rencontres s'ils changeaient d'idée.

5.4 Assemblée générale annuelle

Confirmation de la date de l'Assemblée : Le jeudi 30 mars prochain, et de la présence du conférencier Carol Allain lors de celle-ci. Le programme de la soirée, sur lequel on travaille toujours, a été remis à tous.

5.5 Suivi des dossiers en cours

Lecture du document « Février 2006, Activités passées et en cours » qui a été remis à tous les participants.

5.6 Formations printemps

Le détail des formations prévues pour le printemps (3) a été remis à tous. Cependant, la conseillère avec laquelle nous travaillons sur ces dossiers, Christine Bergeron, a quitté Emploi-Québec, ce qui fait que nous devons attendre la nomination de son remplaçant pour confirmer les ententes de financements, qui seuls peuvent permettre la tenue des formations.

5.7 Assurance responsabilité / Administrateurs de dirigeants d'O.S.B.L.

La directrice générale mentionne que les administrateurs et elle-même ne sont pas assurés contre les recours qui pourraient être présentés contre eux. Elle demandera à monsieur Gaétan St-Georges (il est notre seul membre à faire ce type d'assurances) de voir à ce que les deux firmes offrant cette protection nous présentent des offres.

Monsieur Pelletier mentionne que l'on devrait aussi vérifier avec la Fédération des chambres de commerce du Québec s'ils ont des renseignements à nous donner à ce sujet. Madame Chapdelaine participant à un congrès de la FCCQ à la fin de la semaine, elle vérifiera les informations disponibles.

5.8 Prochaine réunion du conseil d'administration

La date de la prochaine rencontre sera fixée après l'assemblée générale annuelle de la fin mars. Une rencontre devrait se tenir en avril.

5.9 Renouvellement du taux hypothécaire

Présentation des taux offerts par le CFE :

| | |
|---|--|
| 1 an : 8,2 %, Paiements mensuels : 761,72 \$ 3 ans : 8,4 %, Paiements mensuels : 769,93 \$ 5 ans : 8,55 %, Paiements mensuels : 776,12 \$ | Nous sommes présentement à un taux de 6,60 % et l'on prévoit encore des augmentations... Sylvain Dessureault nous recommande d'y aller sur 5 ans... |
|---|--|

Les membres du conseil désirent que l'on vérifie les taux avec un autre établissement et qu'on voit par la suite avec le directeur général de la Caisse populaire de la Haute Matawinie si le taux offert peut être diminué au même taux que celui offert ailleurs s'il y a lieu.

Tous conviennent cependant que l'hypothèque sera maintenue à la Caisse populaire de la Haute Matawinie, étant donné leur généreux appui.

Lors du prochain renouvellement, il serait intéressant de s'assurer qu'au moins 6 mois avant l'échéance, on vérifie déjà les possibilités et les taux.

Suite à une entente à venir, l'on convient qu'un renouvellement sur 5 ans est préférable à une entente à plus court terme.

6. Résolutions

6.1 Assemblée générale annuelle

300-2006 Il est proposé par Richard Handfield, secondé par Gilles Coutu et résolu à l'unanimité de tenir l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie le jeudi 30 mars 2006, 18 h, à l'Auberge la Glacière, avec comme conférencier invité monsieur Carol Allain.

ADOPTÉE

6.2 Conférencier / AGA

301-2006 Il est proposé par Carole Robitaille, secondé par Johanne Gravel et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, France Chapdelaine, à déposer et signer tous les documents nécessaires auprès d'Emploi-Québec dans le cadre de la demande de financement pour le conférencier.

ADOPTÉE

6.3 Comité de nomination / AGA

302-2006 Il est proposé par Gilles Coutu, secondé par Michel Pelletier et résolu à l'unanimité d'autoriser Alain Bellerose et Claude Beauséjour pour compléter le comité de sélection du prochain conseil d'administration 2006-2007 conformément au règlement en vigueur.

ADOPTÉE

6.4 Budget pro-format 2006

303-2006 Il est proposé par Carole Robitaille, secondé par Marcel Auger et résolu à l'unanimité d'accepter le budget pro-forma 2006 de la Chambre de commerce qui sera présenté à l'assemblée annuelle.

L'on vérifiera cependant avec le conseil des Atikamekw de Manawan s'ils comptent offrir une contribution annuelle, comme le font déjà les municipalités de Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon.

ADOPTÉE

6.5 Appui à la demande d'Évasion Nature auprès de Développement Économique Canada

304-2006 Il est proposé par Marcel Auger, secondé par Carole Robitaille et résolu à l'unanimité d'appuyer **Évasion Nature** dans sa demande de financement (dans le cadre de l'Initiative de diversification économique des collectivités - Rapport Coulombe) auprès de Développement Économique Canada et de recruter quelques membres afin de préparer une lettre d'appui conjointe.

ADOPTÉE

6.6 Demande de commandite, L'Exposition d'Autos Antiques et Modifiées

305-2006 Il est proposé par Johanne Gravel, secondé par Richard Handfield et résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 100\$ en commandite pour l'**Exposition de voitures antiques et modifiées de St-Zénon / 4^{ième} Edition** qui se tiendra le 27 août prochain à la plage municipale du Lac St-Sébastien à Saint-Zénon.

ADOPTÉE

6.7 Priorités 131

306-2006 Il est proposé par Gilles Coutu, secondé par Marcel Auger et résolu à l'unanimité d'acheminer une lettre au Ministère des Transports, ainsi qu'au ministre Béchard, (ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement), ainsi qu'à Jacques Dupuis (Vice-premier ministre et ministre responsable des régions de Lanaudière et des Laurentides) afin que la réfection de la 131 soit bien inscrite dans leurs priorités pour l'année 2006, plus particulièrement tout le secteur Saint-Zénon – Saint-Michel, ainsi qu'à plusieurs endroits entre Sainte-Émélie-de-L'Énergie et Saint-Zénon.

ADOPTÉE

6.8 Appui – Projet de sentier permanent

307-2006 Il est proposé par Richard Handfield, secondé par Gilles Coutu et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de sentier quad permanent 4 saisons du Club Quad Matawinie.

ADOPTÉE

308-2006 6.9 Appui – Projet Volet II

Il est proposé par Michel Pelletier, secondé par Richard Handfield et résolu à l'unanimité de préparer une présentation de demande d'un Projet Volet II, qui permettrait d'installer dans le sentier multifonctionnel des barrières empêchant l'accès aux VTT ou autres véhicules motorisés, ainsi que de la pierre concassée. Selon les coûts prévus, la directrice générale vérifiera avec la Caisse populaire de la Haute Matawinie, ainsi que les municipalités de Saint-Michel et de Saint-Zénon s'ils sont intéressés à participer financièrement pour la portion des coûts non remboursable.

ADOPTÉE

6.10 Appui – Guichet Service Canada

309-2006 Il est proposé par Carole Robitaille, secondé par Gilles Coutu et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, France Chapdelaine, ainsi que le président du conseil, Michel Trudeau, à négocier et signer les documents confirmant une entente avec Service Canada, qui a choisi le CACI de Saint-Michel-des-Saints comme site où offrir les services d'une personne de leur service (environ 2 fois/mois), afin de permettre aux citoyens des municipalités avoisinantes d'avoir accès aux programmes et services du gouvernement du Canada et d'obtenir des renseignements et des services dans notre communauté.

ADOPTÉE

7. Varia

7.1 Carte de Saint-Michel-des-Saints

Présentation de la carte préliminaire préparée par Catherine St-Georges.

La directrice mentionne que de passer de la carte qui nous a été gracieusement transmise par TRAK à celle présentée ce soir représente beaucoup de travail, surtout que madame St-Georges n'est pas graphiste ! Tous s'entendent pour dire que la carte est belle, mais voici quelques éléments que les membres du conseil aimeraient voir modifiés ou vérifiés :

Les chiffres indiquant les attraits sont trop petits et doivent être agrandis ;
On devrait vérifier avec Kanamouche s'ils s'annoncent plutôt comme une pourvoirie ou comme auberge, afin de les représenter par le pictogramme approprié ;
On devrait ajouter la distance en kilomètres pour se rendre aux attraits/hébergements qui sont situés à l'extérieur du périmètre urbain ;
Le P'tit gibier n'est pas localisé au bon endroit.

Levée de l'assemblée

310-2006 Il est proposé par Johanne Gravel, secondé par Sébastien Rondeau et résolu à l'unanimité d'accepter la levée de l'assemblée à 21 h 30.

ADOPTÉE

France Chapdelaine
Directrice générale

Michel Trudeau
Président